



CARTE MONÉTIQUE

Règles de fonctionnement

La carte monétique est individuelle et nominative. La première est gratuite et doit être retirée au service monétique, accompagnée d'un chèque de 20 € afin d'alimenter votre compte famille. A la demande de l'un des parents, et ce en cas de séparation des conjoints, une carte supplémentaire peut être attribuée pour différencier les responsables payeurs.

A la fin de la scolarité de votre enfant et/ou de départ du territoire communautaire, il est impératif de restituer la carte monétique et solder votre compte famille. La non restitution de la carte sera facturée 10 €.

La perte, la détérioration ou l'oubli (5 fois à la borne sur l'année) de la carte, déclenchera la création d'une nouvelle carte, facturée 10 €.

Tarifcation

Tout dossier de calcul de quotient, incomplet ou non retourné entraînera une tarification au quotient familial T6. Aucune rétroactivité ne sera appliquée une fois le dossier complété.

Toute famille déménageant hors de la Communauté de Communes conserve son quotient jusqu'à la fin de l'année scolaire lorsque l'enfant reste scolarisé dans une école implantée sur le territoire communautaire.

Tout service badgé sera facturé sans que la famille puisse en exiger le remboursement.

Compte famille

Code d'accès*

Chargement de votre compte

- Chèque, à l'ordre du trésor public, adressé par courrier ou donné en main propre, au service Monétique.
- Espèces versées au service Monétique et CESU préfinancé.
- Carte bancaire par serveur vocal, en appelant le 0825 777 111 ou sur le site www.entrejuineetrenarde.org.
(muni de votre compte famille et code d'accès*)

Le compte famille doit toujours être créditeur. En cas de solde débiteur, un Titre de Recettes Individuel sera émis par la Communauté de Communes, son recouvrement en sera assuré par le Trésor Public. Tout paiement ultérieur adressé à la Communauté de Communes intervenant après l'émission de ce Titre de Recettes sera imputé au rechargement du compte, sans régler le titre.

Vous pouvez consulter l'historique de votre compte et visualiser les consommations de vos enfants en vous connectant sur le site internet www.entrejuineetrenarde.org

Monétique 01.60.80.67.52 monetique@entrejuineetrenarde.org
Mairie d'Etréchy, Place Charles de Gaulle, 91580 ETRÉCHY
Ouverture : lundi 15h-18h, mardi au vendredi 9h-12h et 15h-18h, samedi 9h-12h. Août : lundi au vendredi, 9h à 12h.